



HAL
open science

“Remplir ce vide par des suppositions imaginaires”. Recel de lettres et narration faussaire chez Prévost

Clara de Courson

► **To cite this version:**

Clara de Courson. “Remplir ce vide par des suppositions imaginaires”. Recel de lettres et narration faussaire chez Prévost. *Revue d’histoire littéraire de la France*, 2024, 1, pp.5-17. hal-04391737

HAL Id: hal-04391737

<https://hal.science/hal-04391737>

Submitted on 14 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« "Remplir ce vide par des suppositions imaginaires". Recel de lettres et narration faussaire chez Prévost », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 2024, n° 1, p. 5-17.

Les noces de la lettre et du roman ne datent pas d'hier : nombreuses dans le roman grec, les insertions épistolaires abondent dans les fictions narratives de la première modernité¹. Parce qu'elle emprunte aux pratiques rédactionnelles authentiques, la lettre insérée est porteuse d'un puissant « effet de réel² » ; en dépit de son inévitable stylisation en régime fictionnel, elle aime plus d'un romancier d'Ancien Régime – Challe et Marivaux, singulièrement, y trouvent un ressort fictionnel de premier plan³.

Loin du mouvement de « *mimétisme* progressif⁴ » que Jan Herman voit à l'œuvre au XVIII^e siècle, alléguant étrangement une « pénurie de l'énonciation épistolaire⁵ » dans des romans où les lettres citées ne manquent pas, le roman-mémoires s'inscrit pleinement dans le sillage des formes romanesques du XVII^e siècle : bel endroit du roman, l'insertion épistolaire adopte volontiers une forme mimétique à l'orée des Lumières. Tout juste peut-on constater, avec Ugo Dionne, que les lettres citées « font l'objet d'une réfection, d'une sorte de ravalement, qui les rend intégrables à un roman désormais plus conscient de lui-même et de ses procédés⁶ » : l'insertion épistolaire est encore représentée dans le quart des romans du premier XVIII^e siècle⁷. Ce reflux mesuré est d'ailleurs contrebalancé par une scénarisation croissante de la rédaction et de la lecture des lettres⁸ et doit s'analyser sur le fond de l'essor contemporain du roman par lettres : il ne permet nullement de conclure à une désaffection de l'énonciation épistolaire dans les romans.

La lettre insérée place toutefois le romancier face à un dilemme compositionnel : en variant les matières romanesques, elle fragmente et parfois artificialise le récit. Prévost se montre plus conscient qu'un autre des vertus et des risques de l'insertion épistolaire, qui tend à lui substituer des séquences synthétiques et résomptives – à substituer aux lettres citées des lettres narrativisées. En reformulant les lettres plutôt qu'il ne les cite, à rebours des usages contemporains, il soumet aussi ces séquences à des manipulations énonciatives subreptices, qui s'avèrent souvent révélatrices de la stratégie justificative du narrateur.

¹ Yvonne Bellenger, « La lettre dans la nouvelle au XVI^e siècle : Boastuau et Marguerite de Navarre », dans Claude Lachet (dir.), *Les Genres insérés dans le roman. Actes du Colloque International du 10 au 12 décembre 1992*, Lyon, C.E.D.I.C., 1995, p. 101-111 ; Roger Guichemerre, « Lettres et poésies dans les *Nouvelles Françaises* de Segrais » et Yves Giraud, « L'insertion épistolaire dans le roman sentimental de Nervèze », *ibid.*, respectivement p. 87-100 et p. 113-126.

² *La Voie aux chapitres : poétique de la disposition romanesque*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 170.

³ Sur Challe, voir Lawrence J. Forno, « The fictional letter in the memoir novel : Robert Challe's *Illustres Françaises* », *SVEC*, n° 81, 1971, p. 149-161 ; Bernard Bray, « Communication épistolaire et intersubjectivité dans *Les Illustres Françaises* », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 79, 1979, p. 994-1002 et « *Les Illustres Françaises* : les lettres dans le roman », dans M. Weil-Bergougnoux, *Séminaire Robert Challe. Les Illustres Françaises*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1995, p. 25-32. Sur Marivaux, voir Françoise Rubellin, « L'insertion de lettres dans le premier roman de Marivaux », dans *Les Genres insérés dans le roman, op. cit.*, p. 127-137.

⁴ *Le Mensonge romanesque. Paramètres pour étude du roman épistolaire en France*, Louvain/Amsterdam, Leuven University Press/Rodopi, coll. « Faux titre », 1989, p. 32.

⁵ *Ibid.*, p. 43.

⁶ Ugo Dionne, *La Voie aux chapitres, op. cit.*, p. 170.

⁷ Voir *ibid.*, p. 171.

⁸ Voir Henri Lafon, « D'une lettre à l'autre (métamorphoses de la lettre dans le roman du XVIII^e siècle) », *Cahiers de l'UER Froissart*, n° 9, 1984, p. 45-56.

LETTRES PRÉVOSTIENNES

Les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* donnent l'exemple d'un traitement assez traditionnel de l'insertion épistolaire. Les lettres sont le lieu romanesque par excellence de l'éthopée, le discours direct esquissant un portrait moral du personnage : « Pour lui, son cœur se montrait tout entier dans sa lettre. Elle était courte, mais d'une vivacité qui répondait à son caractère⁹ ». Mobilisées par le narrateur comme autant de preuves authentifiantes de son récit, ces traces pérennes du discours d'autrui sont généralement introduites par des protestations de fidélité citationnelle : « Je la conserve avec plusieurs autres, et je ne fais ici que la transcrire¹⁰ » ; « La voici telle que je la conserve¹¹ » ; « je la transcris mot à mot¹² » ; « La voici ; je n'y change rien¹³ ».

Tandis que le discours direct oral ne fait l'objet d'aucun marquage graphique dans le roman, les seize lettres citées s'y détachent visiblement, conformément aux usages d'époque ; le plus souvent alinéées¹⁴, elles sont systématiquement encadrées de guillemets :

« Un fils, dans la situation où je me trouve, craindrait tout de la sévérité d'un autre père. Mais je sais le fond que je dois faire sur l'indulgence du mien ; et si le respect et l'attachement que j'ai pour lui n'ont point de bornes, je lui dois bien ces sentiments, puisque sa tendresse et sa bonté n'en ont jamais eu pour moi. Un père si aimable voudrait-il la mort d'un fils si respectueux ? Oui, monsieur, ma vie dépend d'un mot de votre main. J'aime avec plus de passion qu'on n'a jamais aimé. [...] J'ouvrirai en tremblant la réponse dont vous m'honorerez. Si j'ai le malheur de la trouver contraire à mes espérances, ce sera en me perçant le cœur que je vous prouverai l'obéissance et le respect avec lequel je suis, etc¹⁵. »

Les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* n'en sont pas moins peu représentatifs du traitement prévostien des insertions épistolaires : Prévost se détourne très majoritairement du régime citationnel que le roman d'Ancien Régime pratique volontiers, lui substituant des formes épistolaires non-mimétiques. Les lettres reformulées, énonciativement incorporées au récit, n'ont certes rien d'exceptionnel dans le roman d'Ancien Régime. De *L'Astrée* aux romans des Scudéry, les lettres citées cohabitent dans les fictions de l'âge baroque avec des lettres partiellement ou totalement non reproduites¹⁶, qui ne sont pas indexées dans les tables des matières. Le roman-mémoires du XVIII^e siècle ne renonce nullement aux lettres reformulées, allégeant le récit de ses pièces subsidiaires à travers les ressources résomptives du discours narrativisé – ainsi chez Tencin : « Il y avait deux mois que je vivois de cette sorte, quand je reçus une lettre de mon père, qui m'ordonnoit de partir¹⁷ ».

La singularité des romans de Prévost tient à ce qu'ils font prévaloir la lettre reformulée, incorporée à la narration, sur l'« insertion mimétique directe¹⁸ ». La lettre citée devient l'exception

⁹ Antoine Prévost d'Exiles, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, éd. Pierre Berthiaume et Jean Sgard, dans *Œuvres*, dir. Jean Sgard, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1978-1986, t. I, p. 154.

¹⁰ *Ibid.*, p. 142.

¹¹ *Ibid.*, p. 165.

¹² *Ibid.*, p. 275.

¹³ *Ibid.*, p. 302.

¹⁴ Les lettres qui s'insèrent dans le fil d'un paragraphe sont aussi les plus courtes, révélant la réticence de Prévost à la fragmentation de la coulée romanesque : « J'écrivis ces mots sur un papier : "Fuyez, grand roi, le plus promptement que vous pourrez. Vous êtes mal gardé, vous pouvez fuir. S'il arrive qu'en fuyant vous soyez poursuivi, ne songez pas à vous défendre ; il y va de votre vie" » (*ibid.*, p. 55).

¹⁵ *Ibid.*, p. 154.

¹⁶ Sur les romans de Scudéry, voir Marie-Gabrielle Lallemant, *La Lettre dans le récit. Étude de l'œuvre de M^{lle} de Scudéry*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2000, p. 95-105.

¹⁷ Claudine de Tencin, *Mémoires du comte de Comminge*, La Haye, J. Neaulme, 1735, p. 22.

¹⁸ Ugo Dionne, *La Voie aux chapitres*, *op. cit.*, p. 171.

du roman¹⁹ ; Prévost évite ostensiblement ces « fenêtres » découpées « dans la façade du récit²⁰ », vestiges du régime anthologique de l'ancien roman. Les lettres n'en conservent pas moins une fonction motrice dans l'intrigue romanesque car, pour être oblicisée, l'énonciation épistolaire n'est ni schématisée, ni compactée chez Prévost : les livrant au lecteur avec tous leurs détails, le narrateur condense moins les lettres qu'il ne les réénonce.

Dès la seconde entreprise romanesque de Prévost, la lettre reformulée règne sans partage. *Cleveland* comprend une cinquantaine de lettres et de billets reformulés, où le narrateur circule adroitement entre discours narrativisé, discours indirect et discours indirect libre :

Je lus d'un ton ordinaire la lettre de Mme Lallin. Elle me marquait une joie extrême d'avoir appris si heureusement que j'étais en Amérique et que j'avais échappé à la malignité du capitaine Will. Elle s'était sauvée elle-même de ses mains par adresse ; et dans l'espérance de trouver Mylord à Powhatan ou dans quelque autre endroit de la Virginie, elle s'y était rendue de la Jamaïque, où elle avait abandonné son ravisseur. [...] Pour ce qui regardait Mylord, elle me marquait le désespoir que lui causait comme à moi l'incertitude de son sort. On n'en avait rien appris à Powhatan depuis sa fuite. Mais elle croyait pouvoir s'assurer, disait-elle, qu'il n'avait rien à craindre désormais du capitaine Will²¹ [...].

Les lettres citées – rarement en intégralité – sont au nombre de trois : à rebours du régime épistolaire conventionnel des *Mémoires et aventures*, elles ne sont jamais détachées dans un paragraphe propre, et une seule est encadrée de guillemets. Ces bribes citationnelles interviennent aux points de cristallisation pathétique du roman : « Je demandai du papier, et dans l'ardeur de mille sentiments qu'il m'était impossible d'éclaircir, j'écrivis seulement ces deux mots à ma sœur : “Ah ! si vous ne prenez pas plaisir à me tromper, ne suspendez pas plus longtemps ma vie ou ma mort²²” ».

Dans *Le Doyen de Killerine*, les insertions épistolaires mimétiques se réduisent aussi à peau de chagrin²³ : elles laissent place à des séquences dans lesquelles le narrateur assume pleinement sa fonction de régie énonciative. Les seuls cas de lettres guillemetées se trouvent dans le premier des douze livres :

Dès le lendemain, j'écrivis quelques lignes à Georges pour l'empêcher de s'alarmer. [...] « Mon dessein, lui disais-je, n'a jamais été de vous gêner, ni de vous forcer par la violence à suivre mes conseils. C'est un ami qui veut se rendre utile à votre bonheur, c'est un frère qui fait ses propres intérêts des vôtres, c'est un père et un pasteur spirituel qui n'a rien de plus cher et de plus précieux que vous, car tous ces titres me conviennent à votre égard. Pourquoi donc vous révolter contre ma tendresse et me fuir comme votre ennemi ? [...] Souvenez-vous seulement qu'il n'y a guère plus d'une année que la mort nous a ravi ce bon père, et demandez-vous à vous-même comment vous avez pu perdre si tôt le respect que vous deviez éternellement à sa mémoire²⁴. »

Les lettres citées sont traitées sur le modèle d'un discours direct classique ; elles comprennent des incises de discours en *dire* (verbe non spécifique à la communication écrite), qui les incorporent ostensiblement au système des discours rapportés. Ces incises sont toutefois conjuguées à l'imparfait – tiroir verbal propre à embrasser la temporalité épistolaire, distendue entre les bornes de la composition et de la réception. Si les lettres citées ont parfois une fonction spécifique dans l'intrigue romanesque – ainsi de celle que Sara Fincer présente au doyen, pièce justificative cruciale

¹⁹ Voir Izabella Zatorska, « Éclipse au féminin ? Lettre citée dans les romans de Prévost », *Romanica Wratislaviensia*, n° 58, 2011, p. 145-156.

²⁰ Bernard Bray, « L'usage des lettres dans le récit. Une typologie », dans *Roman par lettres. Usages poétiques de la première personne dans la littérature française*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2019, p. 75-85, ici p. 75.

²¹ *Le Philosophe anglais, ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell*, éd. Philip Stewart, dans *Œuvres*, t. II, éd. citée, p. 205-206.

²² *Ibid.*, p. 441.

²³ C'est le cas de cinq des quarante-sept lettres mentionnées dans le roman.

²⁴ *Le Doyen de Killerine. Histoire morale*, éd. Aurelio Principato, dans *Œuvres*, éd. citée, t. III., p. 38.

dans le procès de Patrice²⁵ –, Prévost s'en montre économe : il ne consent pas même à la lettre posthume de des Pesses²⁶ un rendu mimétique auquel ces lignes arrachées au bord du tombeau auraient pourtant pu prétendre.

Quelque nombreuses que soient les lettres dans les trois romans de 1740-1741 – une quinzaine dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, une vingtaine dans la *Jeunesse du Commandeur*, plus d'une cinquantaine dans les *Campagnes philosophiques* –, seul le dernier comprend deux insertions citationnelles²⁷. Placées à bref intervalle dans le roman, elles émanent des deux figures féminines entre lesquelles Montcal oscille tour à tour²⁸. Dans les deux cas, la lettre citée atteste la déflagration émotive produite par un énoncé aussi imprévu que saisissant, et imprime un virage décisif à l'intrigue amoureuse. Les *Mémoires d'un honnête homme* ne comprennent qu'une lettre citée²⁹, de même que *Le Monde moral*, où cette unique insertion épistolaire est toutefois fortement dramatisée :

Le papier me parut un feuillet déchiré de quelque livre ; l'encre n'était pas de la couleur ordinaire ; elle était d'un rouge vermeil, un peu terni seulement par la pression des plis. L'écriture paraissait d'une main tremblante ou gênée dans sa position, et ne consistait qu'en cinq ou six lignes. Les voici ; elles n'ont pu sortir de ma mémoire. « Vous êtes un serviteur du Ciel, et votre religion est la mienne. Priez pour une malheureuse fille, tombée entre les griffes des lions ; priez ardemment, car le danger est terrible. Vous jugerez de ma situation par le caractère de ce billet, qui est de mon propre sang. Le poinçon dont je me suis piquée m'a servi de plume. »

Cette lecture, et la vue du sang de M^{lle} Tekely me causèrent une émotion si vive, qu'après avoir relu son billet avec une tendre admiration, mon premier mouvement fut de le porter à mes lèvres, et de l'en presser quelques moments³⁰.

Au fil de l'œuvre de Prévost, le traitement romanesque des lettres se modifie donc considérablement : le régime mimétique qui prévaut dans les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, conforme aux usages des romans contemporains, s'infléchit bien vite vers une reformulation quasi systématique des énoncés épistolaires. S'agissant du seul mode de discours direct qui faisait de longue date l'objet d'un marquage spécifique et s'était constitué en un bel endroit du roman, ce procédé d'estompement graphique et d'oblicisation discursive n'a rien d'anodin : la lettre reformulée est, à n'en pas douter, un bon témoin de la centralisation énonciative que Prévost met en œuvre³¹.

Le filtrage narratorial des énoncés épistolaires est particulièrement sensible dans une lettre du *Monde moral*, attribuée à un personnage socialement subordonné ; Prévost lui réserve un traitement des plus ambigus :

Le lendemain, après un sommeil paisible, je reçus une lettre dont je crus reconnaître l'écriture. Elle était de mon valet de chambre ; et je me figurai, en l'ouvrant, qu'avant son départ, que je supposais certain le même jour, il avait voulu me le confirmer par un mot d'avis. Je lus avec beaucoup de surprise ces neuf ou dix lignes, du style propre à cet ordre d'écrivains : « Ayant eu l'honneur d'obtenir les bonnes grâces de Mademoiselle, et d'en recevoir des preuves indubitables dans l'absence de M. le comte, celle-ci était pour me prier de permettre

²⁵ Voir *ibid.*, p. 83.

²⁶ Voir *ibid.*, p. 138.

²⁷ À vrai dire, le cas de la *Grecque moderne* est particulièrement délicat : la scène où le diplomate et Théopé, passant sans cesse d'une chambre dans un cabinet, et inversement, communiquent à l'écrit comprend un énoncé dont il n'est pas clair qu'il soit graphié ou énoncé à haute voix : « Voilà ce que j'aime, ajoutai-je, et les traits en sont si bien gravés dans mon cœur qu'il n'est pas possible de s'y méprendre » (*Histoire d'une Grecque moderne*, éd. Allan Holland, dans *Œuvres*, éd. citée, t. IV, p. 79). La logique de la scène pourrait tendre vers la première hypothèse, mais non le fait que le verbe de l'incise de discours soit conjugué au passé simple, contrairement aux usages de Prévost en matière de citation épistolaire : en tout état de cause, le romancier orchestre délibérément le flottement de l'énoncé entre la parole et l'écrit.

²⁸ Voir *Campagnes philosophiques*, éd. Jean Oudard, dans *Œuvres*, éd. citée, t. IV, p. 316 et p. 327.

²⁹ Voir *Mémoires d'un honnête homme*, éd. Peter Tremewan, dans *Œuvres*, éd. citée, t. VI, p. 264.

³⁰ *Le Monde moral*, éd. Robert Favre et Jean Sgard, dans *Œuvres*, éd. citée, t. VI, p. 402-403.

³¹ Voir notamment Jean Rousset, *Narcisse romancier. Essai sur la première personne dans le roman*, Paris, José Corti, 1973, p. 127-138.

qu'il eût l'honneur de l'épouser, comme étant assez riche de l'honneur de son amitié, avec la somme d'argent qu'elle avait, et la pratique qu'elle espérait de madame la comtesse, sans compter les pierres de la forêt de l'Aigle, et les gages qu'il continuerait d'avoir à mon service ; moyennant quoi, ils allaient lever une boutique de modes, et demeurer avec un profond respect tant que la vie, mes très humbles, etc. » Il ajoutait, après son nom et celui de la petite fille, « qu'ils étaient partis sans avoir l'honneur de me mettre du secret, vu qu'ils n'avaient osé prendre tant de liberté³². »

Stylistiquement hétérogène (jusqu'à l'affleurement d'une restitution phonographique du parler populaire : *amitié*) et guillemetée, la lettre est toutefois énonciativement absorbée par la narration : le référent de la première personne demeure le narrateur, et l'imparfait assimile l'énoncé à un discours indirect libre³³. Prévost procède à la désactualisation partielle d'un énoncé qui, sans ces procédés d'incorporation énonciative et d'atténuation des marques diastratiques, entraverait la coulée du roman ; c'est là radicaliser les choix de traduction qui avaient guidé, dans sa traduction de *Clarissa Harlowe*, la restitution du sociolecte de Leman :

L'auteur, s'attachant à garder les caractères, pousse ici la fidélité jusqu'à donner cette lettre avec les fautes de langage et d'orthographe qui sont ordinaires dans la condition de Leman. Mais le goût de notre nation n'admet pas de si grossières peintures. Il suffira de conserver ici un style et des traits de simplicité qui puissent faire connaître un valet³⁴.

Dans les romans de Prévost, le traitement des lettres témoigne d'un souci croissant de cohésion énonciative ; il apparaît d'ailleurs caractéristique du régime discursif de ce romancier, qui a su comme aucun autre articuler l'émotion romanesque au voilement des « paroles lointaines³⁵ ». Ce faisant, Prévost positionne les lettres dans un singulier entre-deux énonciatif : l'emprise narrative qui conditionne leur intégration romanesque les rend suspectes de réappropriations, de reconfigurations, voire de manipulations discursives.

LACUNES ÉPISTOLAIRES

Sitôt reformulées, les lettres sont soustraites à l'œil du lecteur. Un peu plus avant dans le siècle, Diderot n'a pas manqué de souligner malicieusement la frustration qui résulte d'une telle opération, dans un régime romanesque prodigue en lettres citées :

Cette lettre était fort douce ; des reproches, des plaintes et cætera ; et me voilà réinstallé dans la maison. Lecteur, vous suspendez ici votre lecture ; qu'est-ce qu'il y a ? Ah ! je crois vous comprendre, vous voudriez voir cette lettre. Madame Riccoboni n'aurait pas manqué de vous la montrer. Et celle que madame de la Pommeraye dicta aux deux dévotes, je suis sûre que vous l'avez regrettée³⁶.

Si Prévost est bien éloigné d'une telle exploitation ludique des attentes du lecteur, ses lettres reformulées participent d'une esthétique de la lacune et ouvrent des pistes herméneutiques dont peu de romanciers se sont saisis aussi consciemment que lui. Aussi espérons-nous, en examinant quelques béances épistolaires, montrer le profit que Prévost tire de ce traitement rénové des lettres dans le roman.

³² *Ibid.*, p. 371.

³³ Le guillemetage d'une lettre non-citée, au reste, n'est pas sans exemple dans les romans du XVIII^e siècle : voir par exemple Crébillon, *Lettres athéniennes*, Première partie, Londres, Elmsy, 1771, p. 202-203 et p. 206-207.

³⁴ Antoine Prévost d'Exiles, dans Samuel Richardson, *Histoire de Clarisse Harlowe*, éd. Shelly Charles, Paris, Desjonquères, 1999, t. I, p. 549.

³⁵ Jean Sgard, *Labyrinthes de la mémoire. Douze études sur l'abbé Prévost* [1986], Paris, Hermann, coll. « Fictions pensantes », 2010, p. 96-97.

³⁶ *Jacques le fataliste*, éd. Jacques Proust, dans *Œuvres complètes*, dir. Herbert Dieckmann, Jacques Proust et Jean Varloot, Paris, Hermann, 1975-en cours, t. XXIII, p. 253.

Parmi d'autres lettres de moindre poids diégétique, toutes reformulées³⁷, l'*Histoire du chevalier des Grieux* accorde un traitement singulier à celles de Manon – par deux fois laissées à son amant à l'instant qu'elle l'abandonne. Si la première est citée, l'autre est donnée obliquement :

Je reconnus la main de Manon. Voici à peu près ce qu'elle me marquait : G... M... l'avait reçue avec une politesse et une magnificence au-delà de toutes ses idées. Il l'avait comblée de présents. Il lui faisait envisager un sort de reine. Elle m'assurait néanmoins qu'elle ne m'oubliait pas dans cette nouvelle splendeur ; mais que n'ayant pu faire consentir G... M... à la mener ce soir à la Comédie, elle remettait à un autre jour le plaisir de me voir ; et que, pour me consoler un peu de la peine qu'elle prévoyait que cette nouvelle pouvait me causer, elle avait trouvé le moyen de me procurer une des plus jolies filles de Paris, qui serait la porteuse de son billet. *Signé*, votre fidèle amante, MANON LESCAUT³⁸.

Bernard Bray estime que l'« emploi du discours indirect permet à Prévost de varier la présentation d'un document qui sans cela risquerait fort de ressembler au précédent³⁹ » ; il paraît toutefois douteux que l'agrément stylistique soit ici seul en cause. À un premier niveau d'analyse, les formes non-citationnelles de discours rapporté sont mobilisées pour leur valeur distanciante ; à travers cette reformulation qu'il reconnaît approximative, des Grieux atténue d'autant le souvenir d'une lettre qu'il a sentie comme « cruel[le] » et « insultant[e] »⁴⁰. La signature, seule trace citationnelle où pointe une ironie virulente, est présentée au lecteur comme une suffisante garantie d'inconstance. Mais l'interprétation atténuative de la lettre reformulée n'épuise pas les lectures que l'on peut faire de ce passage. Il est loisible de voir dans l'oblicisation de l'énoncé une manière d'en soustraire par avance la responsabilité à Manon, qui protestera ensuite l'avoir écrite « sous les yeux de M. de G... M... »⁴¹. S'il s'avérait qu'elle n'ait pu s'y « expliquer trop ouvertement⁴² », la signature prendrait alors une tout autre valeur : loin de recueillir toute l'amertume du narrateur, elle ferait figure de reliquat de sincérité – cité textuellement à dessein – dans un écrit composé sous la contrainte. L'*Histoire du chevalier* est par excellence un roman de l'aveuglement. La sincérité de Manon demeure opaque au narrateur comme au lecteur ; si elle inscrit à première vue la blessure encore vive de la trahison, sa lettre reformulée nourrit en fait, à y regarder de près, une interprétation disculpante de son comportement, combien désirée par des Grieux. Forme à double entrée, la lettre reformulée l'emporte de beaucoup sur la lettre citée en termes de plasticité herméneutique.

Les « romans de la mauvaise foi⁴³ » – ainsi de *Cleveland* – émanent d'un narrateur non pas faillible, mais indigne de confiance⁴⁴ : aussi assignent-ils une tout autre fonction à la lettre non-mimétique. D'écran protecteur mitigeant la contusion du souvenir, elle devient l'instrument d'une rétention tactique du discours d'autrui :

Je me hâtai de lire les éclaircissements qu'elle m'envoyait. Ils étaient tournés d'une manière si touchante, qu'un de mes regrets, en écrivant ces mémoires, est de n'avoir pu conserver une lettre qui en ferait l'un des plus beaux ornements.

Elle commençait par implorer le secours du ciel, dont elle sentait, disait-elle, qu'elle n'avait jamais eu tant de besoin que dans la triste et malheureuse situation où sa mauvaise fortune la faisait tomber. Ensuite, le prenant à témoin de tout ce qu'elle voulait écrire pour la satisfaction de son propre cœur, elle me conjurait d'entrer

³⁷ Prévost utilise tour à tour le discours indirect libre, le discours indirect et le discours narrativisé ; voir *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, éd. Pierre Berthiaume et Jean Sgard, dans *Œuvres*, éd. citée, respectivement p. 413, p. 419-420 et p. 405.

³⁸ *Ibid.*, p. 414.

³⁹ « L'usage des lettres dans le récit. Une typologie », art. cité, p. 80.

⁴⁰ *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, éd. citée, p. 414.

⁴¹ *Ibid.*, p. 418.

⁴² *Ibid.*, p. 419.

⁴³ Marc Escola, « Le silence de Des Grieux », *Poétique*, n° 184, 2018/2, p. 167-180, ici p. 168.

⁴⁴ Voir Greta Olson, « Reconsidering Unreliability: Faillible and Untrustworthy Narrators », *Narrative*, n° XI-1, 2003, p. 93-109.

pour elle dans les sentiments de compassion qu'elle croyait mériter. Elle me rappelait les premiers temps de notre liaison, et confessant qu'elle avait eu pour moi une vive tendresse qui avait duré avec la même ardeur jusqu'aux premières lumières qu'elle avait eues de mon mariage avec Fanny, elle me demandait si, dans le temps même qu'elle s'était abandonnée à cette innocente inclination, j'avais jamais remarqué qu'elle eût été capable de la préférer à son devoir. [...] Comment se serait-elle imaginé qu'une femme aussi jeune et aussi aimable que la mienne, à qui j'avais donné toutes les preuves de fidélité et de tendresse qu'on peut attendre d'un mari, la soupçonnât d'avoir fait quelque impression sur mon cœur, elle qui n'avait ni jeunesse ni beauté, et qui affectait même dans toute sa conduite un air de retraite et de sévérité qui convient si peu à l'amour⁴⁵ ?

Cleveland ne souligne sans doute la qualité esthétique de la lettre de Madame Lallin que pour mieux faire oublier au lecteur combien ce document touche de près à ses intérêts. En le restituant au discours indirect libre, Cleveland escamote une preuve technique capitale pour sa propre disculpation, *a fortiori* après la disparition de Madame Lallin ; interdépendants et complémentaires, c'est sur la foi de leurs témoignages que Fanny en viendra à ne voir en Madame Lallin « qu'une femme infortunée qui méritait sa compassion⁴⁶ ». Or le lecteur (et, avec lui, l'entourage de Cleveland) n'accède à la version de Madame Lallin que sous la forme d'un document au mieux reconstitué, au pire subtilisé. Bien davantage, sa perte alléguée n'est nullement motivée ; la lettre ne sera d'ailleurs pas présentée à Fanny lorsqu'elle s'informerait de Madame Lallin, alors même que sa lecture aurait eu beau jeu de restaurer la foi conjugale. Avant de quitter le roman avec armes et bagages, Madame Lallin n'aura jamais été confrontée à celles et ceux qui auraient pu lui demander compte de son comportement et, partant, en faire grief à Cleveland ; sa disparition est presque trop subite pour ne pas sembler providentielle. Obstacle malencontreux à la bifurcation euphorique imminente du roman, Madame Lallin est évacuée à point nommé de la scène romanesque ; et c'est sur cette lettre, dont Cleveland est le seul garant, que repose en somme toute la défense du narrateur. N'étant pas en mesure de produire le document (sans se soucier de s'en expliquer davantage), Cleveland avoue que l'énonciation épistolaire procède d'un travail de reconstitution ; mais il suscite, à travers le discours indirect libre, un effet de voix qui crédibilise le propos tout en minorant l'intervention narrative. Le narrateur se fait bel et bien faussaire : non pas au sens où il aurait « fabriqué une pièce supposée » (c'eût été le cas s'il avait forgé une lettre mimétique de toutes pièces), mais parce qu'en s'insinuant énonciativement dans un discours où il ne devrait pas prendre part, il « alt[ère] une pièce qui étoit véritable⁴⁷ ».

Madame Lallin, il est vrai, fait dans l'*excipit* du *Philosophe anglais* un retour furtif – et comme oblique : le capitaine Will et Madame Riding, puis une lettre non citée se constituent en chambre d'écho de ce personnage qui refuse décidément de quitter l'ombre où la narration l'a brusquement relégué. Si ces médiations permettent à Madame Lallin d'énoncer une nouvelle fois son repentir, elle n'en demeure pas moins le seul personnage absent de la réconciliation générale qui donne à ces dernières pages des allures de *finale* de comédie. L'étrange rappel d'une figure qui, après avoir traversé le roman entier, s'en est absentée sans crier gare, a tout du faux raccord romanesque : il semble que Cleveland, à l'instant de clore son récit, s'emploie à consolider en tapinois la sortie de route de Madame Lallin, qui apparaît bien douteuse à un vigilant lecteur. Le roman a beau étayer *in extremis* un acte de contrition qui était jusqu'alors sujet à caution, des fausses notes persistent autour de ce personnage dont la disculpation, corrélative de celle de Cleveland, se formule toujours trop obliquement pour qu'on puisse l'exempter de tout soupçon de manipulation.

⁴⁵ *Le Philosophe anglais*, éd. citée, p. 470-471.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 519.

⁴⁷ Louis de Jaucourt, art. FAUSSAIRE, (*Jurisprud.*), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David l'aîné, Le Breton et Durand, 1751-1772, t. VI, p. 437a.

L'*Histoire d'une Grecque moderne* comporte, elle aussi, une lettre dont la reformulation modifie en profondeur les équilibres narratifs. Prévost y combine très adroitement les modèles qu'il avait successivement expérimentés dans *L'Histoire du chevalier* et dans *Cleveland* ; la narration incorpore la lettre à la faveur d'une reconfiguration mémorielle que l'on peut à loisir juger intentionnelle ou inconsciente – la résolution de l'alternative pesant évidemment de tout son poids sur la lecture de l'intrigue :

Le lendemain à mon lever, un des esclaves qui la servaient m'apporta une lettre cachetée soigneusement. Quel fut mon empressement à la lire ! Mais dans quel abattement tombai-je aussitôt en y trouvant une condamnation absolue, qui semblait m'ôter jusqu'aux moindres fondements d'espérance ! Cette lettre terrible, que Théopé avait passé toute la nuit à composer, aurait méritée d'être rapportée ici toute entière si des raisons qui viendront à la suite et que je ne me rappellerai sans doute pas sans douleur et sans honte, ne me l'avaient fait déchirer dans un affreux dépit. Mais les premiers sentiments qu'elle me causa ne furent que de la tristesse et de la consternation. Théopé m'y retraçait toutes les circonstances de son histoire, c'est-à-dire ses malheurs, ses fautes et mes bienfaits. Et raisonnant sur cette exposition avec plus de force et de justesse que je n'en ai jamais vu dans nos meilleurs livres, elle concluait qu'il ne convenait, ni à elle qui avait à réparer autant de désordres que d'infortunes, de s'engager dans une passion qui n'était propre qu'à les renouveler ; ni à moi, qui avais été son maître dans la vertu, d'abuser du juste empire que j'avais sur elle, et du penchant même qu'elle se sentait à m'aimer, pour détruire des sentiments qu'elle devait à mes conseils autant qu'à ses efforts⁴⁸.

D'étrange manière, la « condamnation absolue » vire à l'« aveu » d'amour :

Si jamais néanmoins elle devenait capable d'oublier des devoirs dont elle commençait à connaître l'étendue, elle protestait que j'étais le seul qui pût la faire tomber dans cette faiblesse. Mais au nom de cet aveu même, qu'elle donnait à l'inclination de son cœur, elle me conjurait de ne pas renouveler des déclarations et des soins dont elle sentait le danger ; ou si sa présence était aussi contraire à mon repos qu'elle croyait s'en être aperçue, elle me demandait la liberté de suivre son ancien projet, qui avait été de se retirer dans quelque lieu tranquille des pays chrétiens, pour n'avoir pas à se reprocher de nuire au bonheur d'un maître et d'un père à qui le moindre sacrifice qu'elle devait était celui de sa propre satisfaction. J'abrège les idées qui me sont restées de cette lettre, parce que je désespérerais de leur rendre toute la grâce et la force qu'elles avaient dans leur expression naturelle⁴⁹.

En se remémorant le contenu de la lettre, le narrateur transforme-t-il en profondeur les propos de Théopé, ou n'intervient-il qu'à la marge sur un document qui ravive sans nul doute une blessure narcissique ? L'alternative conditionne le roman entier : que le narrateur soit mû par l'aveuglement ou par la mauvaise foi, son degré d'ingérence énonciative dans la restitution de la lettre soumet l'image de Théopé à un jeu d'anamorphose. C'est en l'estimant que l'on peut espérer, rétroactivement, accéder à sa perspective non biaisée ; car cette lettre « terrible » contient, à tout prendre, l'unique ouverture amoureuse de la jeune Grecque. Flatteur pour le narrateur, cet aveu d'inclination n'en pas moins hautement suspect ; il entre en contradiction flagrante avec la « condamnation absolue » qu'annonce le début du paragraphe, comme avec le désappointement dont le diplomate témoigne en d'autres pages du roman : « Quoique je me fusse flatté plus d'une fois d'avoir fait impression sur son cœur, il était triste pour le mien de n'en avoir jamais arraché le moindre aveu⁵⁰ ». À ce titre, cette lettre a moins lieu d'être lue comme une « demi-citation⁵¹ » que comme un énoncé sans substrat documentaire, peut-être forgé de toutes pièces : elle est le principal

⁴⁸ *Histoire d'une Grecque moderne*, éd. citée, p. 80.

⁴⁹ *Id.*

⁵⁰ *Ibid.*, p. 92-93.

⁵¹ Peter V. Conroy, « Image trouble, image claire dans *L'Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », *SVEC*, n° 217, 1983, p. 187-197.

des « témoignages complémentaires⁵² » qui « font défaut » au lecteur pour juger le comportement de Théophraste⁵³.

Un dernier indice porte à son comble la suspicion qui ne peut manquer de colorer cette étrange lettre : elle est précédée par une prolepse sans subséquent narratif⁵⁴. Jamais le narrateur n'élucidera les « raisons » qui la lui « avaient fait déchirer dans un affreux dépit », et dont il assurait pourtant qu'elles viendraient « à la suite⁵⁵ ». Déjà, dans *Le Philosophe anglais*, Cleveland laissait en délibéré les conditions dans lesquelles il avait été amené à perdre la lettre capitale de Madame Lallin (à moins qu'il ne s'en soit défait...)⁵⁶. La promesse proleptique non tenue de l'*Histoire d'une Grecque moderne*, manière de chausse-trappe que le narrateur se tend à lui-même, porte beaucoup plus loin le procédé : que l'on y voie le comble d'un aveuglement qui rechigne à se remémorer une séquence mortifiante ou le point où le travail de la mauvaise foi échoue à dissimuler ses pilotis, la lettre absente de Théophraste agence le roman autour d'une obscure ligne de fuite. Elle esquisse une entente des cœurs dont le récit tout entier questionne la probabilité, mais qui s'avère reposer sur une possible manipulation énonciative : est-ce hasard si le narrateur, en évoquant les « idées qui [lui] sont restées de cette lettre⁵⁷ », reconnaît implicitement qu'il a les mains vides ? Pour un peu, il avouerait n'avoir livré à son lecteur qu'une imagination épistolaire. À tout prendre, la lettre de Théophraste exacerbe la lecture suspicieuse qui gouverne le roman entier, et que le narrateur lui-même initie dans son fameux « exorde » : « Une passion violente ne fera-t-elle point changer de nature à tout ce qui va passer par mes yeux ou par mes mains ? En un mot, quelle fidélité attendra-t-on d'une plume conduite par l'amour ? Voilà les raisons qui doivent tenir un lecteur en garde⁵⁸ ». Prise en tenaille entre une justification proleptique défectueuse et un aveu de divagation mémorielle, cette lettre terrible mais étrangement floutée est l'un des points du roman où la « vision partielle et falsifiante⁵⁹ » du narrateur se décèle au lecteur avec la plus grande netteté.

Lisons les derniers mots de la préface des *Voyages de Robert Lade* :

On n'a joint à cet ouvrage, avec la carte générale, qu'une seule carte particulière qui convient aux principaux événements, parce qu'il aurait en fallu trop souvent de particulières si l'on avait entrepris de suivre nos voyageurs à la trace. L'écrivain anglais laisse entrevoir dans plus d'une occasion le motif qui lui a fait supprimer les hauteurs, lorsqu'il est question de cette riche côte d'Afrique qui devint le fondement de sa fortune. Ce n'est pas la première fois que l'intérêt ait fait garder le silence aux négociants sur les voies du commerce. Mais on peut regarder cette suppression même, si elle est volontaire, dans un lieu où l'on est porté à la regretter, comme un caractère de bonne foi pour le reste de l'ouvrage, puisqu'avec moins de respect pour la vérité, il aurait été facile de remplir ce vide par des suppositions imaginaires⁶⁰.

⁵² Jean Rousset, *Narcisse romancier*, op. cit., p. 154.

⁵³ Sur le modèle judiciaire qui aime le roman, voir Erita B. Hill, « Virtue on trial: a defense of Prévost's Théophraste », *SVEC*, n° 67, 1969, p. 191-209 ; Alan J. Singerman, « Quand le récit devient procès : le cas de la *Grecque moderne* », *Eighteenth-Century Fiction*, vol. 9, n° 4, 1997, p. 415-427.

⁵⁴ C'est ainsi que Lise Charles propose de nommer le « moment du récit où le narrateur raconte le morceau d'histoire qu'il avait évoqué par avance dans le segment proleptique » (*Les Promesses du roman. Poétique de la prolepse sous l'Ancien Régime (1600-1750)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Univers rhétorique », 2021, p. 50).

⁵⁵ *Histoire d'une Grecque moderne*, éd. citée, p. 80.

⁵⁶ Curieux hasard, les deux lettres – secrètes jumelles d'un roman à l'autre – sont cachetées.

⁵⁷ *Id.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁹ Jean Rousset, *Narcisse romancier*, op. cit., p. 148.

⁶⁰ *Voyages du capitaine Robert Lade*, éd. John Abioyé, dans *Œuvres*, éd. citée, t. VI, p. 15.

Cartes ou lettres, Prévost est aussi attentif aux insertions documentaires qui peuvent enrichir sa narration que conscient des implications de leur éventuelle soustraction aux yeux du lecteur. De quelque poids que les lettres dérobées dans ses romans pèsent sur l'intrigue, Prévost ne porte nullement sur elles un éclairage accru ; parce que le paradigme reformulatif régit le plus clair des insertions épistolaires, l'escamotage de la forme citationnelle dans celles-ci n'a pas lieu d'apparaître au lecteur comme une anomalie. En privilégiant les lettres reformulées sur les lettres citées, Prévost reste fidèle à la cohésion énonciative à laquelle ses narrateurs doivent en bonne part leur ferme assise et leur puissance rhétorique ; mais il appose aussi un effet de sourdine sur des lettres dont l'absence pure et simple, dans le régime mimétique qui était coutumier aux contemporains de Prévost, aurait décelé avec évidence l'aveuglement ou la mauvaise foi de ses narrateurs. Les secrets réglages de l'énonciation épistolaire tendent un miroir grossissant aux romans-mémoires de Prévost : ils permettent d'observer de très près les manœuvres de narrateurs tour à tour faillibles et indignes de confiance, qui dissimulent adroitement les moyens qu'ils se donnent de leurrer le lecteur ; mais ils ne sont jamais si habiles que les traces de leurs manœuvres ne se laissent deviner à une lecture attentive.

Clara de COURSON (Sorbonne nouvelle, CLESTHIA)